

# LIASSE DE RENTREE 2021/2022

## CE1

### Composition :

- Organisation de rentrée
- Informations sur la restauration scolaire et les PAI
- Information sur le projet pastoral
- Liste de fournitures
- Fiche de renseignements et fiche intendance, fiche d'urgence et autorisations parentales, convention de scolarisation **(livret nominatif dans le cartable de votre enfant)**

### Chers parents

En cette fin d'année scolaire 2020/2021, nous tenions à vous souhaiter, au nom de tous les personnels de l'Institution, un excellent été mais aussi un repos bien mérité.

Nous profitons de ce courrier, pour vous remercier de la confiance et du soutien que vous avez accordé à l'établissement et à son personnel. Nous avons conscience que cette année scolaire, si particulière, ponctuée par des protocoles sanitaires lourds et des fermetures, ait été déroutante pour vous et votre/vos enfant(s). Nous avons à coeur d'accompagner les élèves le mieux possible de la petite section à la troisième en leur offrant un cadre pédagogique, relationnel et spirituel favorable. Mais cette réussite ne peut être complète sans le rassemblement de tous les acteurs autour de cet objectif de réussite à savoir l'élève lui-même, sa famille, le personnel Ogec et les enseignants. C'est ensemble et dans une relation de confiance que cet objectif pourra être atteint.

Pour rappel, l'établissement sera fermé du 13 juillet au 18 août 2021.

Nous joignons à ce courrier les informations concernant la rentrée et les listes des fournitures personnelles en sachant que d'autres fournitures seront achetées par l'école.

### Note sur l'assurance scolaire :

Nous vous rappelons que vous devez fournir impérativement à la rentrée une attestation d'assurance valable pour l'année 2021-2022. Dans le cas contraire la MSC sera automatiquement souscrite pour l'élève et facturée sans annulation possible. La documentation et le bulletin d'adhésion à la Mutuelle Saint Christophe sera envoyé par mail ultérieurement.

En attendant ce moment fort de rentrée, Je vous souhaite à tous de très belles vacances.

Bien cordialement,

Sylvie Cornilleau et Hélène L'hopital,  
Chefs d'établissement

## **Organisation de la rentrée**

**(sous réserve des directives du gouvernement liées au covid 19 non connues à ce jour.)**

### **DE LA MS AU CM2**

**Jeudi 02 septembre 2021 à 09h00**  
**sur la cour de l'école**

### **POUR LES PS :**

**rentrée échelonnée sur 2 jours**

**Jeudi 02 septembre 2021 à 10h00**

*élèves dont le nom de famille commence par les lettres de A à F inclus.*

*Pas d'école le vendredi 03 pour ces élèves.*

**Vendredi 03 septembre 2021 à 10h00**

*élèves dont le nom de famille commence par les lettres de G à Z.*

*Pas d'école le jeudi 02 pour ces élèves.*

### **Classes de 6e**

**Jeudi 02 septembre 2021 à 09h30**  
**sur la cour du collège**

*Restauration scolaire / sortie pour les externes à 12h15*

*13h45 : début des cours / Fin des cours à 15h35.*

### **Classes de 5e – 4e – 3e**

**Vendredi 03 septembre 2020**  
**sur la cour du collège**

*09h: Accueil des élèves de 5e*

*09h45 : Accueil des élèves de 4e*

*10h30 : Accueil des élèves de 3e*

*Restauration scolaire / sortie pour les externes à 12h15*

*13h45 : début des cours / 15h30 : fin des cours*

## **Restauration scolaire :** **Régime (externat et demi-pension), Allergies alimentaires**

Tout changement de régime devra faire l'objet d'une demande par mail à [vie.scolaire@icsca.fr](mailto:vie.scolaire@icsca.fr) et entraînera un changement de carte scolaire qui vous sera facturée 5 euros.

**Élève Externe** : L'élève n'est pas inscrit au self pour toute l'année. Toutefois, vous pouvez passer commande pour chaque repas occasionnel par mail à [vie.scolaire@icsca.fr](mailto:vie.scolaire@icsca.fr) au plus tard le mardi de la semaine qui précède le(s) jour(s) de repas.

**Élève Demi-Pensionnaire 1, 2 ou 3 jour(s)** (uniquement des jours fixes) : L'élève est inscrit au self pour un ou des jours en particulier et doit donc consommer ces 1, 2 ou 3 repas hebdomadaires. Ces jours seront inscrits sur la fiche de renseignement jointe. En cas d'absence prévisible, celle-ci devra être signalée aussitôt à la vie scolaire par mail.

**Élève Demi-Pensionnaire 4 jours** (lundi + mardi + jeudi + vendredi) : L'élève est inscrit au self pour tous les jours de la semaine pour toute l'année scolaire, et doit donc consommer ses 4 repas hebdomadaires prévus et commandés. En cas d'absence prévisible, celle-ci devra être signalée aussitôt à la vie scolaire par mail.

**Allergies alimentaires** : Des protocoles de prise en charge spécifique alimentaire vous sont transmis en pièce jointe. La société de restauration demande que le document médical soit désormais édité par un médecin spécialisé : Allergologue pour les allergies, Gastro-entérologue pour les intolérances alimentaires, diabétologue pour le diabète. Dans un souci de validité, tout PAI déjà mis en place nécessite le renouvellement de la fiche médicale chaque année. A réception du PAI nous transmettrons à la société de restauration qui préparera les aliments spécifiés, une photo permettant d'identifier l'enfant concerné.

**Pour le collège** : si la famille estime que l'enfant est autonome et responsable, il n'y a pas besoin de remplir le dossier. Il suffira de remplir la fiche Autonomie du convive. En cas de doute, l'enfant pose la question lors de son passage au self.

## **PAI : Protocole d'Accueil Individualisé**

Tout élève présentant une maladie chronique ou de longue durée, une allergie ou une intolérance peut bénéficier d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Le PAI prévoit des aménagements spécifiques et les soins sur le temps scolaire et la restauration. Il est élaboré par le médecin de l'éducation Nationale à partir des renseignements fournis par la famille et le médecin traitant en concertation avec l'équipe pédagogique.

Le protocole d'urgence doit être rédigé par le médecin traitant. Le PAI et les médicaments (réunis dans une même trousse d'urgence fournie par la famille) accompagneront l'enfant lors des déplacements extérieurs.

Les documents sont en téléchargement sur le site internet de l'établissement. Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec votre médecin traitant ou spécialiste afin de renouveler ou mettre en place le PAI dès le premier jour de la rentrée.

## **Mettons-nous à l'école de Saint Joseph**



Monastère Saint-Joseph du Bessillon à Cotignac

Dans sa dernière lettre apostolique, « Patris corde » -avec un cœur de père, le pape François nous donne Saint Joseph comme « soutien et guide dans les moments de difficultés. » Tout au long de l'année, nous découvrirons les différentes facettes de cette « figure extraordinaire » : ce descendant de David à qui Dieu va confier la Vierge Marie et son fils Jésus.

Les élèves de 6ièmes commenceront par un temps fort, leur permettant de se connaître et de comprendre le cadre dans lequel ils vont évoluer (Ste Clotilde, église St Denis, presbytère...). Ils auront 1h de culture religieuse tous les 15 jours afin de découvrir le peuple juif et l'Ancien Testament en lien avec le programme d'histoire.

Les jeunes de 6ièmes qui souhaitent approfondir leur connaissance, leur relation avec Jésus pourront s'inscrire à l'aumônerie les mardis soir de 17h à 18h, dans l'enceinte de l'établissement.

Les élèves de 5ièmes auront 1h de culture religieuse tous les 15 jours pour aller à la découverte du Nouveau Testament, toujours en lien avec le programme d'histoire. Les séances d'aumônerie se feront tous les 15 jours, le samedi matin au Centre Saint Joseph, avec la paroisse Saint Martin Val d'Amboise.

Les jeunes de 4° et 3° pourront vivre les séances d'aumônerie tous les 15 jours le vendredi soir au Centre Saint Joseph, avec la paroisse Saint Martin Val d'Amboise.

Chaque niveau de classe vivra un temps fort dans le courant de l'année scolaire, ainsi que des célébrations à l'église St Denis avec l'abbé Gard ou l'abbé Couasnon pour chaque temps liturgique (Toussaint, Avent et Noël, Carême et Pâques). Une préparation aux sacrements est proposée en début d'année scolaire (baptême, première communion, confirmation).

Sans oublier les pèlerinages organisés par le diocèse.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :  
Mme Sylvie Trochu à [pastorale@icsca.fr](mailto:pastorale@icsca.fr)

« Saint Joseph,  
protecteur de la Sainte famille,  
protecteur de la famille sainte qui est l'Église,  
protecteur de toutes les familles appelées à la sainteté. »

Yves le Pape



## Classe de Cours Élémentaire 1<sup>ère</sup> année (CE1)



*Certaines fournitures seront à renouveler dans l'année si besoin.*

- 1 grand calendrier en carton pour en faire un sous-main
- 1 cartable
- 1 agenda
- 2 trousse
- 1 pochette de feutres
- 1 pochette de crayons de couleur
- 1 taille-crayon
- 1 gomme
- 1 paire de ciseaux
- 3 crayons de papier HB
- 1 ardoise Velléda
- 1 pochette de feutres Velléda *pour l'ardoise Velléda*
- 1 chiffon *pour l'ardoise Velléda*
- 4 stylos (Bic ou Reynolds), pas de stylo 4 couleurs
  - 1 bleu,            1 noir,
  - 1 vert,            1 rouge.
- 1 règle de 20 cm
- 4 bâtons de colle (avec le nom de l'enfant)
- 1 surligneur jaune
- 1 gourde en plastique marquée au nom de l'enfant qui sera mise dans le cartable tous les jours
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 compas simple
- 1 petite équerre



Il est préférable que chaque objet soit marqué au nom de l'enfant.